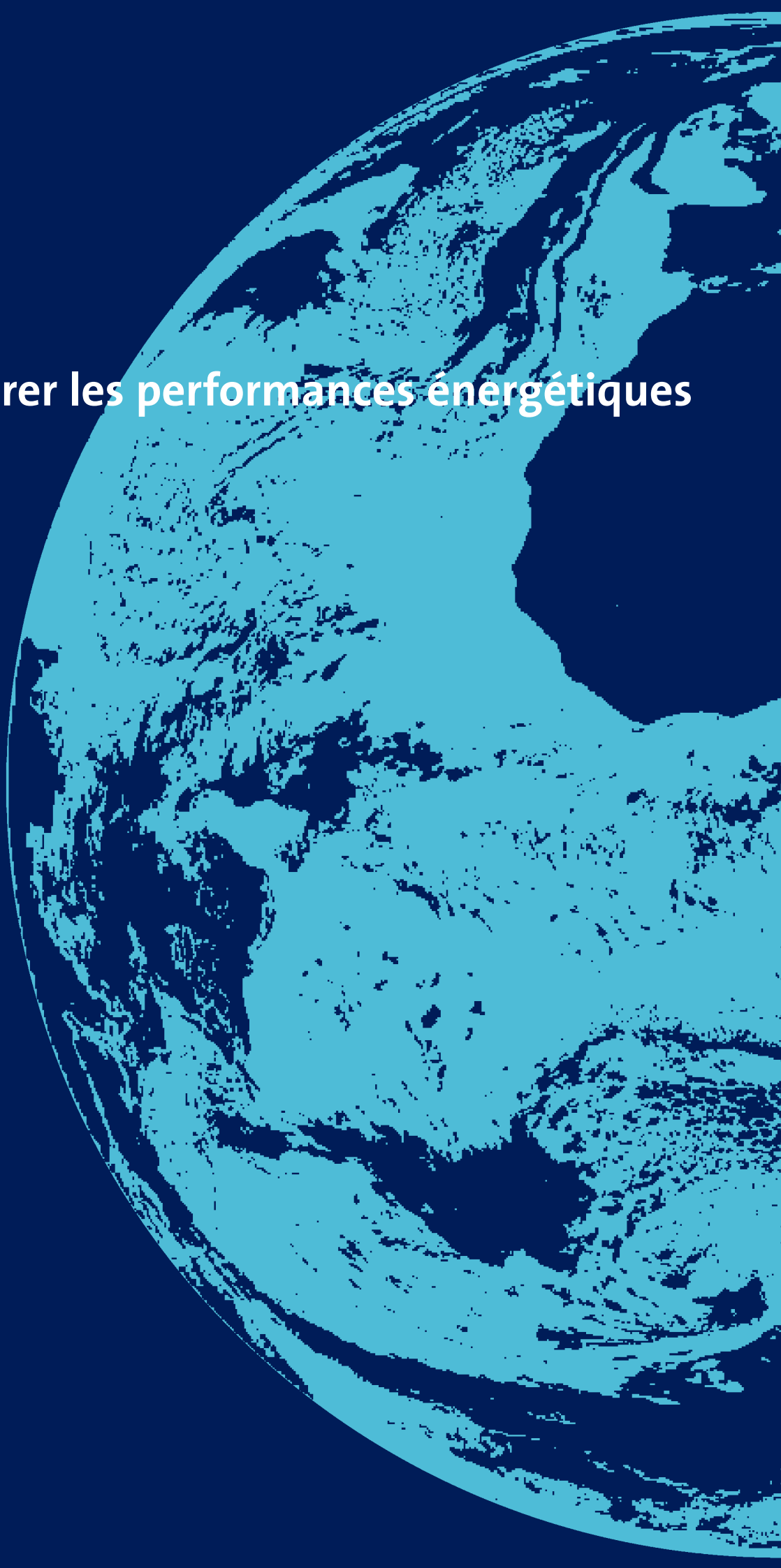


2<sup>ème</sup> partie

# Améliorer les performances énergétiques





**en matière d'urbanisme**

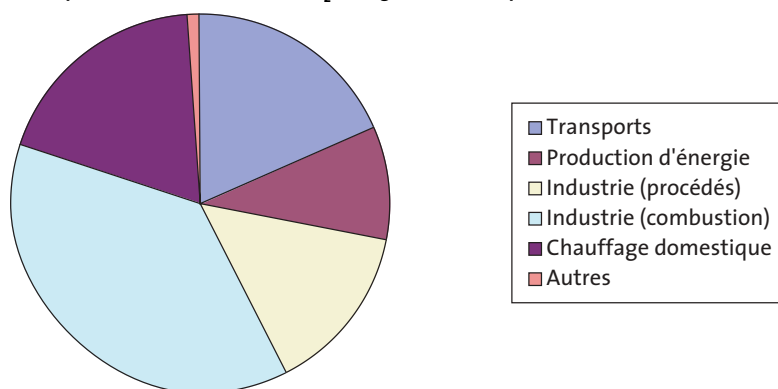
**Caractéristique de ces dernières décennies, l'habitat pavillonnaire et dispersé s'est imposé comme un modèle de bien-être social sans que l'on en mesure toutes les conséquences en termes de consommation d'espace, d'énergie ou de production de rejets polluants.**

## Introduction<sup>1</sup>

L'utilisation de combustibles fossiles, notamment pour des besoins énergétiques des bâtiments, constitue une des causes principales d'émission de CO<sub>2</sub>. Ce gaz représente 84% des émissions de gaz à effet de serre, sur un total annuel de 56 919 équivalents kilotonnes calculé en équivalents CO<sub>2</sub>. 71% de ces émissions sont du dioxyde de carbone provenant de la combustion de combustibles fossiles à des fins de chauffage et de transport. Le méthane (CH<sub>4</sub>) contribue pour 6% et le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) pour 9,4% aux émissions de gaz polluants en Wallonie (RW, 2002).

Les émissions liées au chauffage domestique (18,9% des émissions totales) dépassent légèrement les émissions dues aux transports (18,3%). Le gain en GES pourrait donc être important si des mesures tendent à réduire les besoins et les consommations énergétiques dans ce secteur.

Graphique 6 • Répartition des émissions de CO<sub>2</sub> en région wallonne par secteur



Source : Inventaire Corinair 1999 de la D.G.R.N.E.

Dans ce contexte, il est primordial d'identifier des mesures à prendre en urbanisme pour améliorer les performances énergétiques et d'évaluer l'impact de ces mesures en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Trois domaines d'action ont été identifiés : la planification de l'usage du sol, la composition urbanistique et le choix de systèmes énergétiques. Tout indique que des mesures dans ces domaines doivent être prises aujourd'hui mais nécessitent des actions dans la durée dont on ne retirera les bénéfices que d'ici quelques dizaines d'années.

L'acceptabilité de ces mesures par les ménages et les entreprises doit être envisagée également. Les effets attendus des améliorations relatives aux nouvelles constructions, aux rénovations, aux équipements techniques dépendent pour une large part des décisions et des comportements des usagers. L'étude des logiques comportementales des ménages contribue donc à l'élaboration de mesures en urbanisme.

<sup>1</sup> Roger Hagelstein – UCL - CREAT